



Ministère
de l'Équipement,
des Transports
et du Tourisme

DÉCEMBRE 1994

ISSN 0243 - 8518

LE TRAFIC DE VOYAGEURS PAR AUTOBUS ET AUTOCARS

Année 1993

OEST

Tour Pascal B
92055 PARIS-
LA DEFENSE
Cedex 04
Téléphone
(1) 40 81 21 22
Télécopie
(1) 40 81 17 72

La Presse

Observatoire Économique et Statistique des Transports

DECEMBRE 1994

Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de
transport en commun de personnes

LE TRAFIC DE VOYAGEURS PAR AUTOBUS ET AUTOCARS

(HORS RATP)

ANNEE 1993

Responsables de l'enquête :

Marc Christine : Chef du Département "Statistiques de transports"

Nelly Gouider : Chef de la Division "Statistiques sur les voyageurs"

Réalisation technique de l'enquête:

- Réception et traitement des questionnaires:

Joëlle Baudat
Nadine Lombart
Marina Saillard

- Exploitation informatique sur DPS 7 : **François Maillard**

- Exploitation informatique en SAS : **Christelle Denizou**

Cette publication a été réalisée par **Olivier Rouxel**.

SOMMAIRE

page

1ère Partie

Le parc des véhicules de transport en commun de personnes en 1993 et son évolution depuis 1978	5
---	----------

2ème Partie

Trafic des véhicules de transport en commun de personnes de 1978 à 1993

Chapitre 1: Evolution des principaux indicateurs de trafic de véhicules de T.C.P. de 1978 à 1993	17
Chapitre 2: Le trafic des véhicules de T.C.P. en 1993	23
Chapitre 3: Répartition régionale du trafic des véhicules de T.C.P. en 1993	33

Annexe

Méthodologie	39
---------------------------	-----------

**PARC DES VEHICULES DE T.C.P. (AUTOBUS ET AUTOCARS) EN 1993
ET SON EVOLUTION DEPUIS 1978**

Les parties grisées correspondent aux critères retenus

	Tableaux										
	I	II	III-A	III-B	III-C	III-D	IV	V	VI	VII	VIII
Région du centre d'exploitation											
Nombre de places assises											
Carrosserie											
P.T.A.C.											
Puissance fiscale											
Type d'énergie											
Marque											
Age											
Activité principale exercée (A.P.E.)											
Utilisation principale											
Parc en service											
Parc utilisé											

1 ère partie

Le parc des véhicules de transport en commun de personnes (autobus et autocars) en 1993 et son évolution depuis 1978

page

Principales données sur le parc en 1993	7
Evolution du parc en service et du parc utilisé de 1978 à 1993	8
Taux d'utilisation du parc en service selon la carrosserie du véhicule en 1993	9
Taux d'utilisation mensuelle du parc en service en 1993	9
Répartition du parc en service en 1993 selon :	
- Le P.T.A.C., la puissance fiscale, le type d'énergie et la marque	10
- Le nombre de places assises et la carrosserie	11
- L'APE exercée par l'utilisateur et l'âge du véhicule	11
- La région du centre d'exploitation	12
Répartition du parc utilisé en 1993 selon :	
- L'âge du véhicule et son utilisation principale	13
- L'APE exercée et son utilisation principale	13

PRINCIPALES DONNEES SUR LE PARC DES VEHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN EN 1993

En 1993, **73 918** véhicules de 10 places assises et plus (y compris le conducteur) et de moins de 25 ans ont réalisé du transport en commun de personnes. Les véhicules de la RATP, exclus du champ de l'enquête, ne figurent pas dans cet effectif.

Le parc comprend 80,1% d'autocars et 19,6% d'autobus. Le solde est constitué de trolleybus ou de véhicules de carrosserie n'ayant pas été précisée.

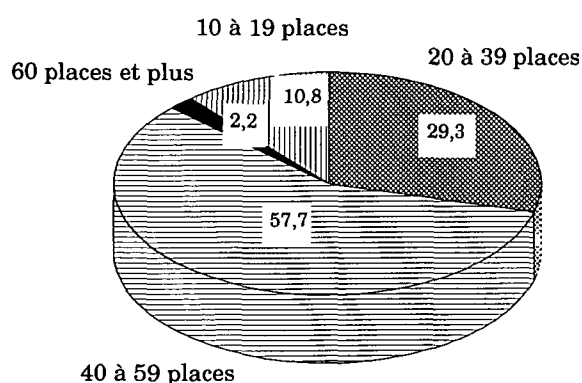
Les véhicules de 40 à 59 places sont majoritaires : ils représentent 57,7% du parc en service.

Le taux d'utilisation du parc (nombre moyen de véhicules utilisés par semaine) est de **74,2%**. Ce taux est en hausse de 1,8 point sur un an. Il n'a pas beaucoup varié au cours des 2-3 dernières années, mais reste inférieur à celui du début de la précédente décennie.

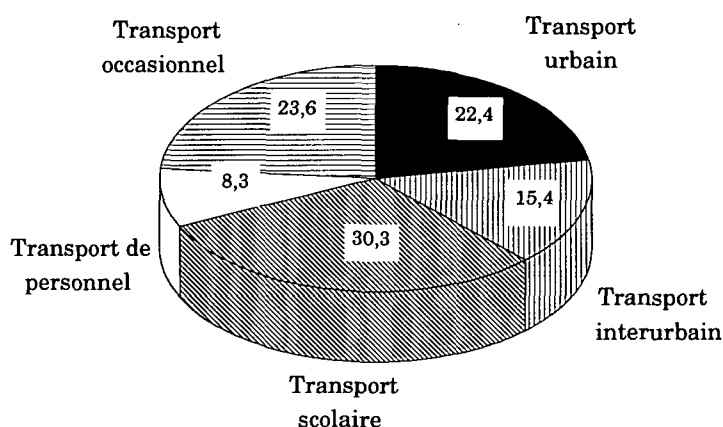
76,5% des véhicules sont utilisés principalement pour réaliser des services réguliers : transport urbain, interurbain, scolaire ou de personnel. Les 23,5% restants sont utilisés principalement pour réaliser du transport occasionnel. Celui-ci regroupe le transport collectif et à la place ainsi que le transport périscolaire et le transport de clientèle.

	Nombre de véhicules en 1993
Parc moyen en service	73 918
dont parc utilisé (nombre moyen de véhicules utilisés par semaine)	54 845

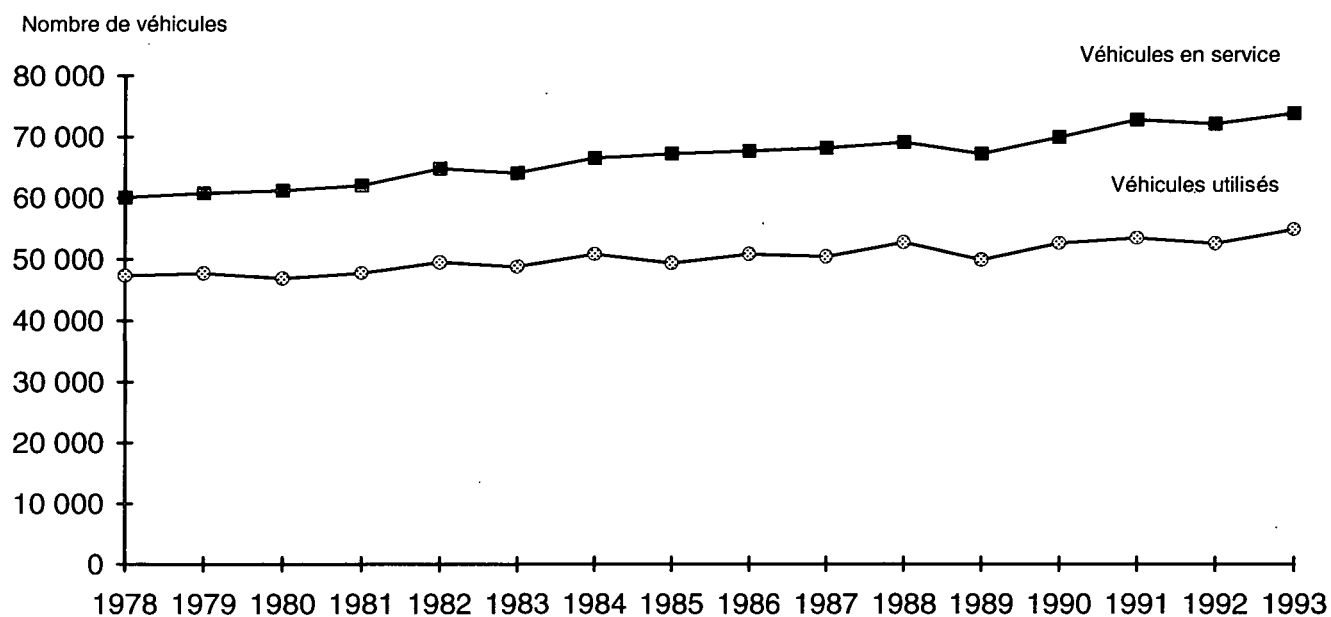
**REPARTITION DU PARC EN SERVICE
EN 1993 SELON LE NOMBRE DE
PLACES ASSISES (en %)**



**REPARTITION DU PARC UTILISE
EN 1993 SELON L'UTILISATION
PRINCIPALE DU VEHICULE (en %)**



I - EVOLUTION DU PARC EN SERVICE ET DU PARC UTILISE DE 1978 A 1993

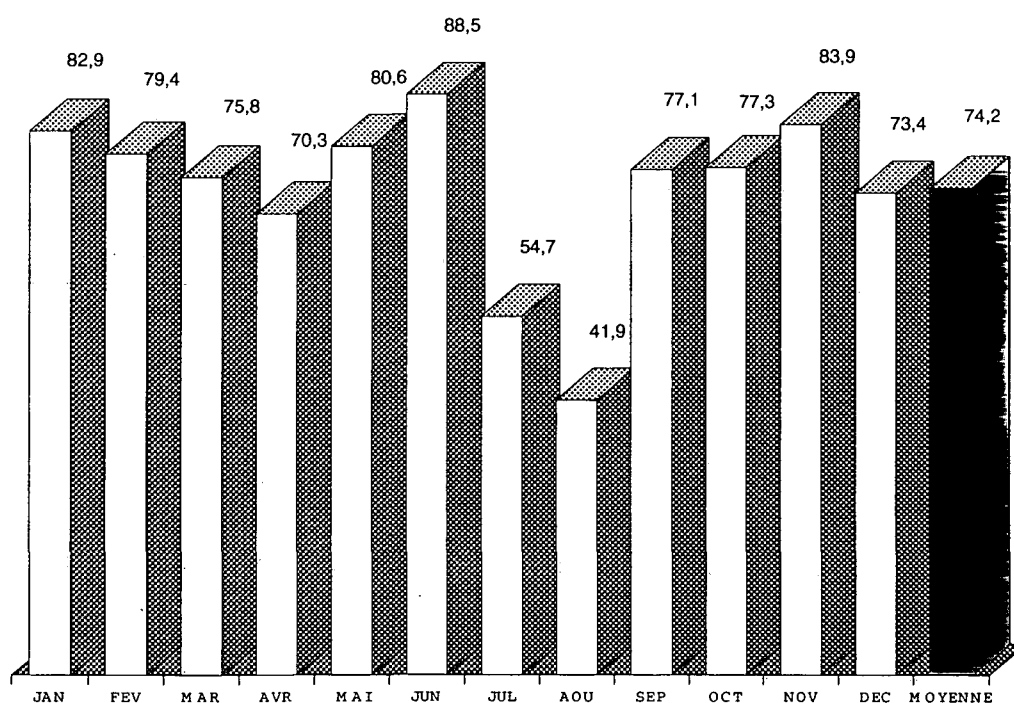


Année	Nombre de véhicules en service	Nombre de véhicules utilisés	Part des véhicules utilisés (%)
1978	60 098	47 353	78,8
1979	60 786	47 732	78,5
1980	61 204	46 885	76,6
1981	62 116	47 797	76,9
1982	64 888	49 547	76,4
1983	64 153	48 839	76,1
1984	66 572	50 823	76,3
1985	67 303	49 421	73,4
1986	67 778	50 900	75,1
1987	68 299	50 446	73,9
1988	69 212	52 783	76,3
1989	67 348	49 944	74,2
1990	70 009	52 624	75,2
1991	72 875	53 450	73,3
1992	72 178	52 590	72,9
1993	73 918	54 845	74,2

II - UTILISATION DU PARC EN SERVICE EN 1993 SELON LA CARROSSERIE DU VEHICULE

Carrosserie du véhicule	Nombre de véhicules utilisés	Nombre de véhicules non utilisés	TOTAL EN SERVICE
Autocar			
Nombre	42 315	16 891	59 206
%	71,5	28,5	100,0
Autobus			
Nombre	12 347	2 104	14 451
%	85,4	14,6	100,0
Autre, non spécifié			
Nombre	183	78	261
%	70,1	29,9	100,0
TOTAL			
Nombre	54 845	19 073	73 918
%	74,2	25,8	100,0

TAUX D'UTILISATION MENSUELLE DU PARC EN SERVICE EN 1993



**III A - REPARTITION DU PARC EN
SERVICE EN 1993 SELON LE
P.T.A.C. (1)**

P.T.A.C. en quintaux	Nombre de véhicules	%
0 à 26	310	0,4
27 à 35	5 380	7,3
36 à 89	10 290	13,9
90 à 144	4 390	5,9
145 à 154	21 378	28,9
155 et plus	32 170	43,5
TOTAL	73 918	100,0

**III B - REPARTITION DU PARC EN
SERVICE EN 1993 SELON LA
PUISSANCE FISCALE**

Puissance fiscale en chevaux	Nombre de véhicules	%
1 à 10 CV	12 334	16,7
11 à 16 CV	5 375	7,3
17 à 20 CV	18 827	25,5
21 à 25 CV	6 073	8,2
26 à 30 CV	13 344	18,1
31 CV et plus	17 965	24,3
TOTAL	73 918	100,0

(1) Poids Total Autorisé en Charge

**III C - REPARTITION DU PARC EN
SERVICE EN 1993 SELON LE
TYPE D'ENERGIE**

Type d'énergie	Nombre de véhicules	%
Gazole	71 803	97,1
Essence	1 677	2,3
Autres (2)	438	0,6
TOTAL	73 918	100,0

**III D - REPARTITION DU PARC EN
SERVICE EN 1993 SELON LA
MARQUE**

Marque	Nombre de véhicules	%
RVI	39 922	54,0
Autres marques françaises	9 116	12,3
Marques étrangères	24 880	33,7
TOTAL	73 918	100,0

(2) Autres types d'énergie utilisée : électricité (trolley-bus), diester, carburants gazeux, gaz de pétrole liquéfié.

IV - REPARTITION DU PARC EN SERVICE EN 1993 SELON LE NOMBRE DE PLACES ASSISES ET LA CARROSSERIE DU VEHICULE

En nombre de véhicules

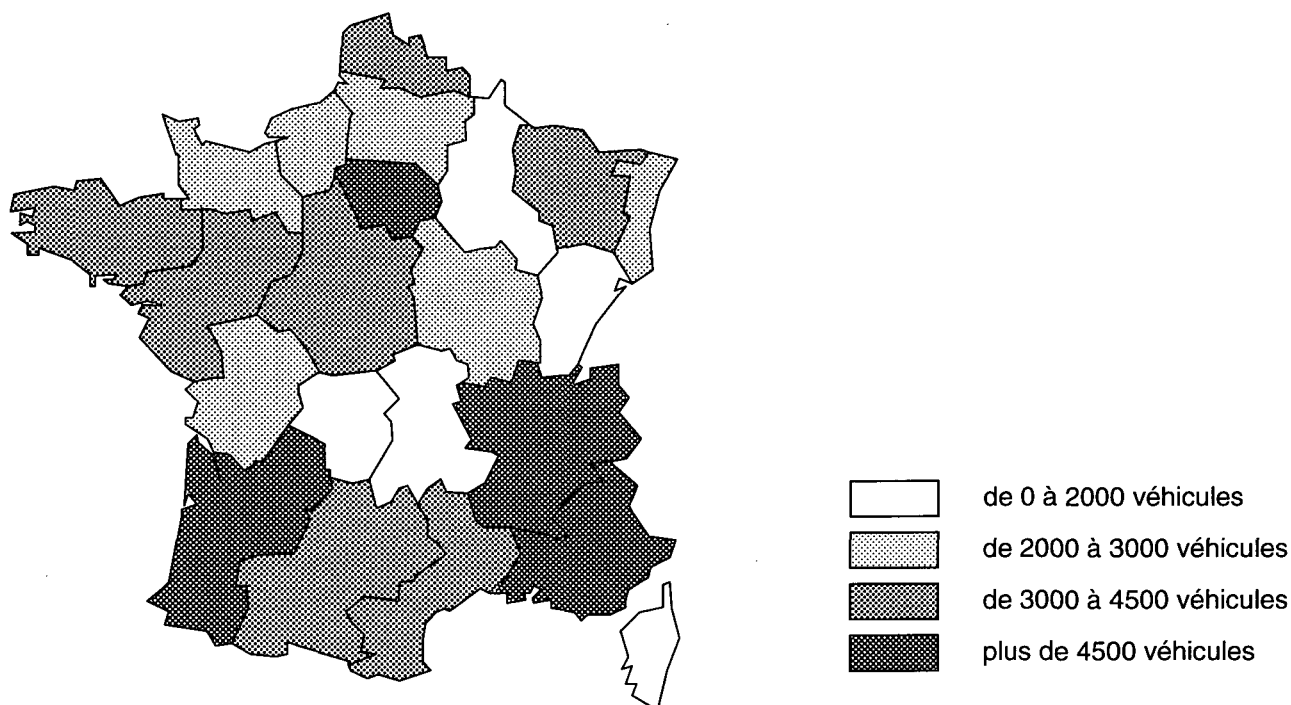
Nombre de places assises	Carrosserie			TOTAL	
	Autocars	Autobus	Autre, non spécifié	Nombre	%
10 à 19 places	7 368	588	44	8 000	10,8
20 à 39 places	10 629	10 965	97	21 691	29,3
40 à 59 places	39 667	2 828	120	42 615	57,7
60 places et plus	1 542	70		1 612	2,2
TOTAL	59 206	14 451	261	73 918	100,0
%	80,1	19,6	0,4	100,0	

V - REPARTITION DU PARC EN SERVICE EN 1993 SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE PAR L'UTILISATEUR ET L'AGE DU VEHICULE

En nombre de véhicules

Activité principale exercée (APE) par l'utilisateur du véhicule	Age du véhicule				TOTAL	
	0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 25 ans	Nombre	%
Transport urbain de voyageurs	3 684	4 239	4 413	2 044	14 380	19,5
Transport routier de voyageurs	8 893	10 483	11 548	11 949	42 873	58,0
Autres transports	460	536	695	809	2 500	3,4
Services	3 004	3 305	2 998	2 032	11 339	15,3
Autres activités (y c. particuliers)	506	744	642	934	2 826	3,8
TOTAL	16 547	19 307	20 296	17 768	73 918	100,0
%	22,4	26,1	27,5	24,0	100,0	

REPARTITION DU PARC EN SERVICE EN 1993 SELON LA REGION DU CENTRE D'EXPLOITATION DU VEHICULE



VI - PARC EN SERVICE ET PARC UTILISE EN 1993 SELON LA REGION DU CENTRE D'EXPLOITATION DU VEHICULE

Régions	Nombre de véhicules en service	Nombre de véhicules utilisés	Pourcentage utilisé
11 - Ile-de-France (1)	8 035	6 468	80,5
21 - Champagne-Ardenne	1 695	1 244	73,4
22 - Picardie	2 061	1 339	65,0
23 - Haute-Normandie	2 303	1 714	74,4
24 - Centre	3 931	2 762	70,3
25 - Basse-Normandie	2 241	1 617	72,2
26 - Bourgogne	2 427	1 760	72,5
31 - Nord-Pas-de-Calais	3 982	3 039	76,3
41 - Lorraine	3 248	2 420	74,5
42 - Alsace	2 138	1 768	82,7
43 - Franche-Comté	1 976	1 464	74,1
52 - Pays-de-la-Loire	4 355	3 314	76,1
53 - Bretagne	4 284	2 993	69,9
54 - Poitou-Charentes	2 276	1 672	73,5
72 - Aquitaine	4 570	3 388	74,1
73 - Midi-Pyrénées	4 381	2 881	65,8
74 - Limousin	1 174	909	77,4
82 - Rhône-Alpes	7 951	5 938	74,7
83 - Auvergne	1 858	1 327	71,4
91 - Languedoc-Roussillon	3 090	2 420	78,3
93 - Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 655	4 248	75,1
94 - Corse	287	160	55,7
TOTAL FRANCE	73 918	54 845	74,2

(1) Il est rappelé que les véhicules de la RATP sont exclus de l'enquête.

VII - REPARTITION DU PARC UTILISE EN 1993 SELON L'AGE DU VEHICULE ET SON UTILISATION PRINCIPALE

En nombre de véhicules

Age du véhicule	Utilisation principale du véhicule					TOTAL	
	Transport urbain	Transport interurbain régulier	Transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	Nombre	%
0 à 4 ans	3 858	2 941	1 962	1 329	4 236	14 326	26,2
5 à 9 ans	4 076	2 516	3 115	1 459	4 032	15 198	27,8
10 à 14 ans	3 345	2 006	5 133	1 020	3 154	14 658	26,8
15 ans et plus	928	928	6 567	718	1 396	10 537	19,3
TOTAL	12 207	8 391	16 777	4 526	12 818	54 719	100,0
%	22,3	15,3	30,7	8,3	23,4	100,0	

VIII - REPARTITION DU PARC UTILISE EN 1993 SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE PAR L'UTILISATEUR DU VEHICULE ET L'UTILISATION PRINCIPALE DU VEHICULE

En nombre de véhicules

Activité principale exercée (APE) par l'utilisateur du véhicule	Utilisation principale du véhicule					TOTAL	
	Transport urbain	Transport interurbain régulier	Transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	Nombre	%
Transport urbain de voyageurs	9 413	385	1 274	217	670	11 959	21,9
Transport routier de voyageurs	2 091	7 393	11 495	2 826	7 846	31 651	57,8
Autres transports	81	266	687	175	368	1 577	2,9
Services	592	288	2 946	710	3 582	8 118	14,8
Autres activités (y c. particuliers)	30	59	375	598	352	1 414	2,6
TOTAL	12 207	8 391	16 777	4 526	12 818	54 719	100,0
%	22,3	15,3	30,7	8,3	23,4	100,0	

N.B.: 126 véhicules, n'ayant réalisé que du kilométrage à vide, ne sont pas pris en compte dans ces 2 tableaux. Par ailleurs, pour 88,8 % des véhicules, leur utilisation principale représente au moins les 2/3 de l'ensemble de leurs utilisations.

2ème partie

Le trafic des véhicules de transport en commun de personnes (autobus et autocars) en 1993 et son évolution depuis 1978

page

Chapitre 1: Evolution des principaux indicateurs de trafic de véhicules de T.C.P. de 1978 à 199317

Chapitre 2: Le trafic des véhicules de T.C.P. en 199323

Chapitre 3: La répartition régionale du trafic des véhicules de T.C.P. en 199333

Chapitre 1

Evolution des principaux indicateurs de trafic de véhicules de T.C.P. de 1978 à 1993

	page
Les principaux indicateurs du trafic de voyageurs en 1993 et leur évolution sur un an	18
Les indicateurs du trafic par nature de service en 1993	19
Evolution de 1978 à 1993	
- Du kilométrage en charge réalisé	19
- Du nombre de voyageurs transportés	20
- Du nombre de voyageurs-kilomètres réalisés	20
Kilométrage réalisé par mois en 1993	21

Les parties grisées correspondent aux critères retenus

		Tableaux			
		IX	X	XI	XII
Variables	Kilométrage en charge				
	Trajets en charge				
	Voyageurs transportés				
	Voyageurs-kilomètres				
Nature de service					

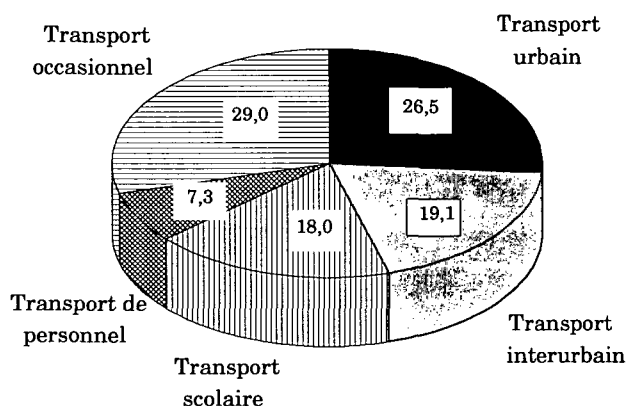
LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU TRAFIC DE VOYAGEURS EN 1993 ET LEUR EVOLUTION SUR UN AN

Au cours de l'année 1993, les véhicules de transport en commun de 10 places assises et plus (y compris le conducteur) ont parcouru **2 133,4 millions de kilomètres** (y compris le kilométrage à vide en France et à l'étranger). Les kilomètres parcourus en charge s'élèvent à 1 796,5 millions pour 90,9 millions de trajets au cours desquels 2 583,6 millions de voyageurs ont été transportés. En termes de voyageurs-kilomètres, le trafic s'élève à **57,9 milliards** en 1993, soit une hausse de 1,6% par rapport à l'année précédente.

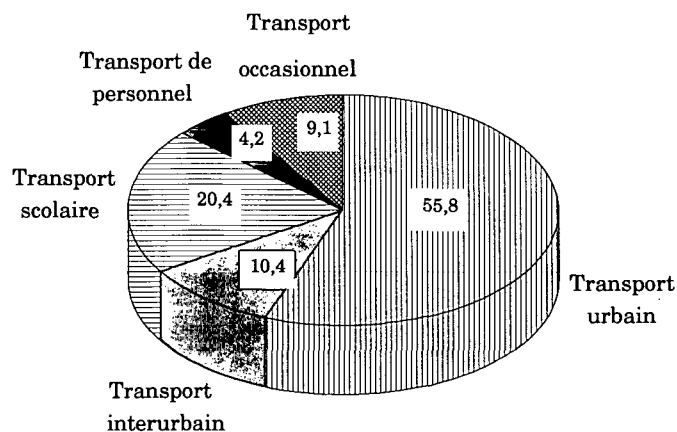
La part la plus importante du trafic est réalisée en services réguliers : 71% du kilométrage en charge, 90,9% des voyageurs transportés et 66% des voyageurs-kilomètres. Le trafic réalisé en services occasionnels représente donc 29% du kilométrage en charge, 9,1% des voyageurs transportés et 34% des voyageurs-kilomètres.

	Nombre en 1992 (en millions)	Nombre en 1993 (en millions)	Evolution par rapport à 1992
Kilométrage total	2 133,1	2 133,4	+0,1%
Kilométrage en charge	1 803,0	1 796,5	-0,4%
Trajets en charge	91,7	90,9	-0,9%
Voyageurs transportés	2 598,2	2 583,6	-0,6%
Voyageurs-kilomètres réalisés	57 576,6	57 875,2	+1,6%

**REPARTITION DU KILOMETRAGE
EN CHARGE REALISE EN 1993 SELON
LA NATURE DE SERVICE (en %)**



REPARTITION DES VOYAGEURS TRANSPORTES EN 1993 SELON LA NATURE DE SERVICE (en %)



IX - LES INDICATEURS DU TRAFIC PAR NATURE DE SERVICE EN 1993

Nature de service	Kilométrage en charge		Trajets en charge		Voyageurs transportés		Voyageurs-kilomètres	
	millions	%	millions	%	millions	%	milliards	%
Transport urbain	476,1	26,5	51,1	56,2	1 442,2	55,8	14,7	25,4
Transport interurbain régulier	342,9	19,1	11,8	13,0	269,6	10,4	8,4	14,5
Transport scolaire	323,8	18,0	15,3	16,8	527,2	20,4	11,5	19,9
Transport de personnel	131,9	7,3	4,5	5,0	108,5	4,2	3,6	6,2
Total services réguliers	1 274,7	71,0	82,7	91,0	2 347,5	90,9	38,2	66,0
Transport occasionnel	521,8	29,0	8,2	9,0	236,1	9,1	19,7	34,0
TOTAL	1 796,5	100,0	90,9	100,0	2 583,6	100,0	57,9	100,0

X - EVOLUTION DU KILOMETRAGE EN CHARGE REALISE DE 1978 A 1993

En millions de kilomètres

Année	Services réguliers	Services occasionnels	TOTAL
1978	1 223,4	310,7	1 534,1
1979	1 221,9	353,4	1 575,3
1980	1 259,6	313,5	1 573,1
1981	1 210,9	336,6	1 547,5
1982	1 216,3	389,3	1 605,6
1983	1 214,9	362,9	1 577,8
1984	1 235,8	380,2	1 616,0
1985	1 199,7	380,5	1 580,2
1986	1 219,3	404,8	1 624,1
1987	1 233,8	445,0	1 678,8
1988	1 190,9	470,6	1 661,5
1989	1 148,8	452,3	1 601,1
1990	1 191,7	484,7	1 676,4
1991	1 266,6	513,4	1 780,0
1992 (r)	1 288,1	514,9	1 803,0
1993	1 274,7	521,8	1 796,5

(r) : Résultats rectifiés

XI - EVOLUTION DU NOMBRE DE VOYAGEURS TRANSPORTES DE 1978 A 1993

En millions de voyageurs

Année	Services réguliers	Services occasionnels	TOTAL
1978	2 018,2	145,8	2 164,0
1979	2 183,2	183,0	2 366,2
1980	2 342,6	149,0	2 491,6
1981	2 311,4	179,6	2 491,0
1982	2 406,0	182,0	2 588,0
1983	2 482,4	194,7	2 677,1
1984	2 518,7	204,9	2 723,6
1985	2 190,0	238,2	2 428,2
1986	2 257,4	234,3	2 491,7
1987	2 392,0	214,0	2 606,0
1988	2 277,9	262,0	2 539,9
1989	2 214,6	213,1	2 427,7
1990	2 351,3	244,1	2 595,4
1991	2 346,8	243,4	2 590,2
1992 (r)	2 351,8	246,5	2 598,2
1993	2 347,5	236,1	2 583,6

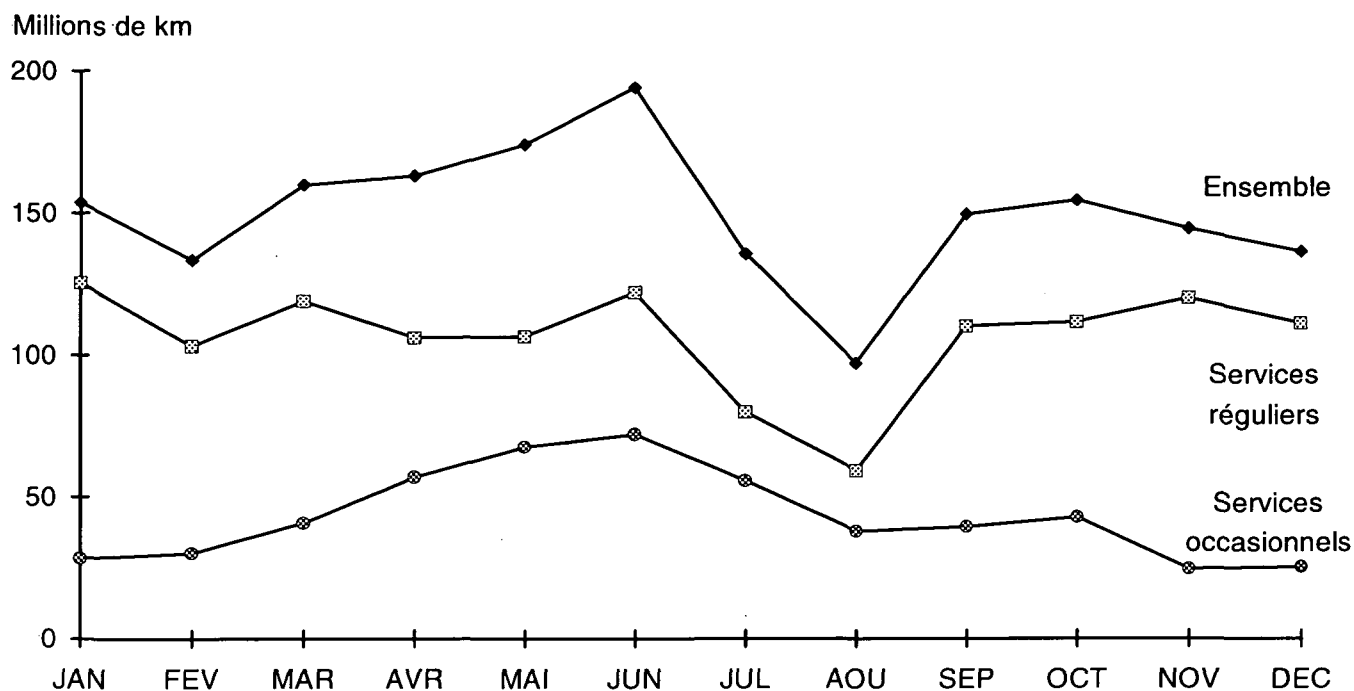
XII - EVOLUTION DU NOMBRE DE VOYAGEURS-KILOMETRES DE 1978 A 1993

En milliards de voyageurs - kilomètres

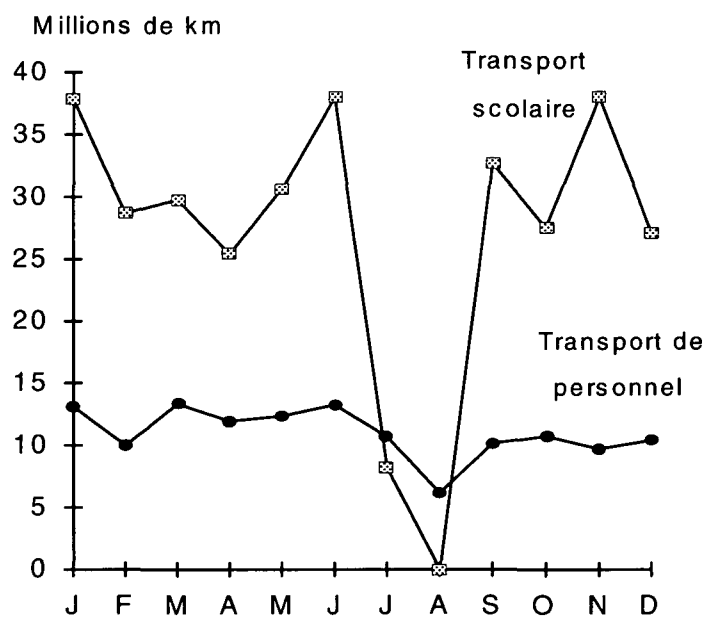
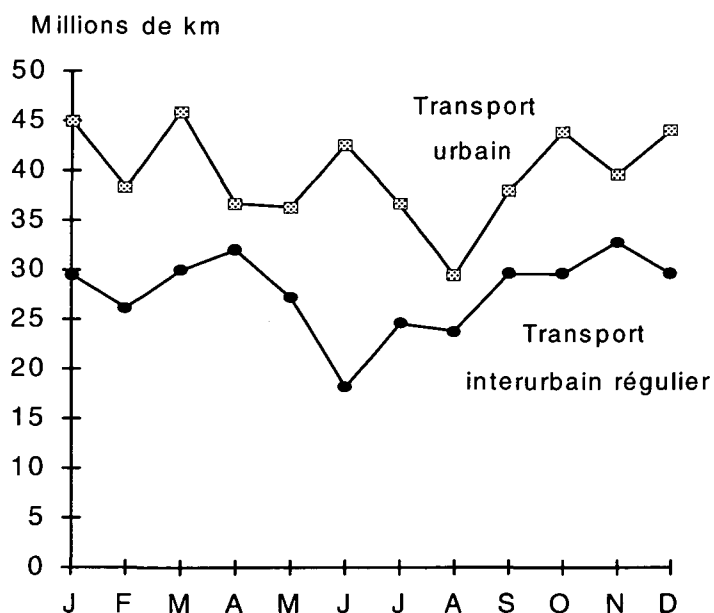
Année	Services réguliers	Services occasionnels	TOTAL
1978	37,2	10,0	47,2
1979	40,6	12,8	53,4
1980	42,2	12,1	54,3
1981	41,2	13,2	54,4
1982	40,8	15,3	56,1
1983	40,8	13,9	54,7
1984	42,8	14,8	57,6
1985	37,8	14,1	51,9
1986	39,2	15,8	55,0
1987	41,5	17,3	58,8
1988	39,6	18,6	58,2
1989	37,3	17,4	54,7
1990	38,6	18,3	56,9
1991	39,8	19,4	59,2
1992 (r)	38,4	19,2	57,6
1993	38,2	19,7	57,9

(r) : Résultats rectifiés

KILOMETRAGE EN CHARGE REALISE PAR MOIS EN 1993



KILOMETRAGE REALISE PAR MOIS SELON LES DIFFERENTS TYPES DE SERVICES REGULIERS EN 1993



CONGES SCOLAIRES EN 1993

Toutes académies confondues :

Noël 1992 : du 19 décembre au 4 janvier

Hiver 1993 : du 13 février au 15 mars

Printemps 1993 : du 10 avril au 10 mai

Été 1993 : du 7 juillet au 9 septembre

Toussaint 1993 : du 21 octobre au 2 novembre

Noël 1993 : du 21 décembre au 3 janvier

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin.

Le trafic des véhicules de T.C.P. en 1993

Les parties grisées correspondent aux critères retenus

[illegible]

Chapitre 2

Le trafic des véhicules de T.C.P. en 1993

	page
Répartition selon la nature de service et la carrosserie du véhicule	
- Du kilométrage et des trajets en charge	24
- Des voyageurs et des voyageurs-kilomètres	25
Répartition selon la nature de service et l'âge du véhicule	
- Du kilométrage et des trajets en charge	26
- Des voyageurs et des voyageurs-kilomètres	27
Longueur de trajet, nombre de voyageurs par trajet selon la nature de service	28
Répartition selon la nature de service et le nombre de places assises	
- Du kilométrage et des trajets en charge	28
- Des voyageurs et des voyageurs-kilomètres	29
Répartition selon l'APE de l'utilisateur et la nature de service	
- Du kilométrage et des trajets en charge	30
- Des voyageurs et des voyageurs-kilomètres	31

XIII - REPARTITION DU KILOMETRAGE REALISE EN 1993 SELON LA NATURE DE SERVICE ET LA CARROSSERIE DU VEHICULE

En millions de kilomètres

Nature de service	Carrosserie			TOTAL
	Autocars	Autobus	Autre, non spécifié	
Transport urbain	46,1	428,9	1,1	476,2
Transport interurbain régulier	310,9	31,9	0,1	342,9
Transport scolaire	316,3	6,4	1,1	323,8
Transport de personnel	130,2	1,5	0,2	131,9
Transport occasionnel	518,7	1,7	1,5	521,8
TOTAL EN CHARGE	1 322,2	470,3	4,0	1 796,5
%	73,6	26,2	0,2	100,0
Kilométrage à vide	294,5	41,5	0,8	336,8
%	87,4	12,3	0,2	100,0
TOTAL	1 616,7	511,9	4,8	2 133,4
%	75,8	24,0	0,2	100,0

XIV - REPARTITION DES TRAJETS EN CHARGE EFFECTUES EN 1993 SELON LA NATURE DE SERVICE ET LA CARROSSERIE DU VEHICULE

En milliers de trajets

Nature de service	Carrosserie			TOTAL
	Autocars	Autobus	Autre, non spécifié	
Transport urbain	4 729	46 282	108	51 119
Transport interurbain régulier	9 270	2 533	4	11 806
Transport scolaire	14 704	553	88	15 345
Transport de personnel	4 289	161	6	4 456
Transport occasionnel	7 978	147	55	8 180
TOTAL EN CHARGE	40 970	49 675	261	90 906
%	45,1	54,6	0,3	100,0

**XV - REPARTITION DES VOYAGEURS TRANSPORTES EN 1993
SELON LA NATURE DE SERVICE ET LA CARROSSERIE DU VEHICULE**

En millions de voyageurs

Nature de service	Carrosserie			TOTAL
	Autocars	Autobus	Autre, non spécifié	
Transport urbain	112,9	1 326,6	2,7	1 442,2
Transport interurbain régulier	223,9	45,6	0,1	269,6
Transport scolaire	501,5	23,7	2,0	527,2
Transport de personnel	105,2	3,1	0,2	108,5
Transport occasionnel	230,1	5,5	0,6	236,1
TOTAL	1 173,7	1 404,4	5,5	2 583,6
%	45,4	54,4	0,2	100,0

**XVI - REPARTITION DES VOYAGEURS-KILOMETRES EN 1993
SELON LA NATURE DE SERVICE ET LA CARROSSERIE DU VEHICULE**

En millions de voyageurs-kilomètres

Nature de service	Carrosserie			TOTAL
	Autocars	Autobus	Autre, non spécifié	
Transport urbain	1 188	13 496	30	14 713
Transport interurbain régulier	7 713	680	2	8 395
Transport scolaire	11 189	290	32	11 510
Transport de personnel	3 567	34	4	3 605
Transport occasionnel	19 539	65	47	19 651
TOTAL	43 196	14 565	114	57 875
%	74,6	25,2	0,2	100,0

**XVII - REPARTITION DU KILOMETRAGE REALISE EN 1993 SELON
LA NATURE DE SERVICE ET L'AGE DU VEHICULE**

En millions de kilomètres

Nature de service	Age du véhicule				TOTAL
	0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 25 ans	
Transport urbain	175,6	166,0	107,1	27,5	476,2
Transport interurbain régulier	163,4	102,1	56,2	21,2	342,9
Transport scolaire	48,7	67,5	99,3	108,3	323,8
Transport de personnel	45,4	45,2	25,6	15,7	131,9
Transport occasionnel	201,3	170,1	115,9	34,5	521,8
TOTAL EN CHARGE	634,4	550,9	404,1	207,1	1 796,5
%	35,3	30,7	22,5	11,5	100,0
Kilométrage à vide	91,2	98,4	87,3	59,9	336,8
%	27,1	29,2	25,9	17,8	100,0
TOTAL	725,6	649,2	491,4	267,1	2 133,4
%	34,0	30,4	23,0	12,5	100,0

**XVIII - REPARTITION DES TRAJETS EN CHARGE EFFECTUES EN 1993
SELON LA NATURE DE SERVICE ET L'AGE DU VEHICULE**

En milliers de trajets

Nature de service	Age du véhicule				TOTAL
	0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 25 ans	
Transport urbain	18 707	17 864	11 359	3 190	51 119
Transport interurbain régulier	5 304	3 512	2 115	875	11 806
Transport scolaire	2 302	3 345	4 715	4 983	15 345
Transport de personnel	1 481	1 452	911	612	4 456
Transport occasionnel	2 800	2 569	1 837	973	8 180
TOTAL EN CHARGE	30 593	28 742	20 937	10 633	90 906
%	33,7	31,6	23,0	11,7	100,0

XIX - REPARTITION DES VOYAGEURS TRANSPORTES EN 1993 SELON LA NATURE DE SERVICE ET L'AGE DU VEHICULE

En millions de voyageurs

Nature de service	Age du véhicule				TOTAL
	0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 25 ans	
Transport urbain	538,6	501,9	332,0	69,6	1 442,2
Transport interurbain régulier	113,3	85,2	49,5	21,6	269,6
Transport scolaire	68,9	106,6	167,1	184,6	527,2
Transport de personnel	33,6	37,1	21,7	16,1	108,5
Transport occasionnel	72,7	72,9	59,4	31,1	236,1
TOTAL EN CHARGE	827,1	803,8	629,7	323,0	2 583,6
%	32,0	31,1	24,4	12,5	100,0

XX - REPARTITION DES VOYAGEURS-KILOMETRES EN 1993 SELON LA NATURE DE SERVICE ET L'AGE DU VEHICULE

En millions de voyageurs-kilomètres

Nature de service	Age du véhicule				TOTAL
	0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 25 ans	
Transport urbain	5 554	5 029	3 464	666	14 713
Transport interurbain régulier	4 017	2 557	1 297	524	8 395
Transport scolaire	1 464	2 196	3 661	4 189	11 510
Transport de personnel	1 123	1 272	752	459	3 605
Transport occasionnel	7 631	6 422	4 380	1 218	19 651
TOTAL EN CHARGE	19 788	17 476	13 555	7 056	57 875
%	34,2	30,2	23,4	12,2	100,0

**XXI - REPARTITION DU KILOMETRAGE REALISE EN 1993 SELON
LA NATURE DE SERVICE ET LE NOMBRE DE PLACES
ASSISES DU VEHICULE**

En millions de kilomètres

Nature de service	Nombre de places assises				TOTAL
	10 à 19 places	20 à 39 places	40 à 59 places	60 places et plus	
Transport urbain	14,1	371,0	89,5	1,5	476,2
Transport interurbain régulier	8,5	29,6	296,1	8,7	342,9
Transport scolaire	33,0	55,2	229,8	5,8	323,8
Transport de personnel	18,9	16,5	93,3	3,1	131,9
Transport occasionnel	34,7	54,2	407,6	25,3	521,8
TOTAL EN CHARGE	109,2	526,6	1 116,3	44,4	1 796,5
%	6,1	29,3	62,1	2,5	100,0
Kilométrage à vide	22,2	61,2	244,3	9,1	336,8
%	6,6	18,2	72,5	2,7	100,0
TOTAL	131,5	587,8	1 360,6	53,5	2 133,4
%	6,2	27,6	63,8	2,5	100,0

**XXII - NOMBRE ET LONGUEUR DES TRAJETS EN CHARGE ET NOMBRE DE
VOYAGEURS PAR TRAJET EN 1993 SELON LA NATURE DE SERVICE**

Nature de service	Nombre de trajets en charge (millions)	Longueur moyenne d'un trajet en charge (km)	Nombre moyen de voyageurs transportés par trajet
Transport urbain	51,1	9,3	28,2
Transport interurbain régulier	11,8	29,0	22,8
Transport scolaire	15,3	21,1	34,4
Transport de personnel	4,5	29,6	24,4
Transport occasionnel	8,2	63,8	28,9
TOTAL EN CHARGE	90,9	19,8	28,4

**XXIII - REPARTITION DES VOYAGEURS TRANSPORTES EN 1993 SELON LA
NATURE DE SERVICE ET LE NOMBRE DE PLACES ASSISES DU
VEHICULE**

En millions de voyageurs

Nature de service	Nombre de places assises				TOTAL
	10 à 19 places	20 à 39 places	40 à 59 places	60 places et plus	
Transport urbain	21,0	1 078,4	336,7	6,1	1 442,2
Transport interurbain régulier	2,1	33,2	223,9	10,4	269,6
Transport scolaire	22,1	73,4	419,7	11,9	527,2
Transport de personnel	7,8	10,4	86,8	3,5	108,5
Transport occasionnel	12,4	30,8	181,7	11,2	236,1
TOTAL	65,4	1 226,2	1 248,9	43,1	2 583,6
%	2,5	47,5	48,3	1,7	100,0

**XXIV - REPARTITION DES VOYAGEURS-KILOMETRES EN 1993 SELON LA
NATURE DE SERVICE ET LE NOMBRE DE PLACES ASSISES DU
VEHICULE**

En millions de voyageurs-kilomètres

Nature de service	Nombre de places assises				TOTAL
	10 à 19 places	20 à 39 places	40 à 59 places	60 places et plus	
Transport urbain	136	10 870	3 663	44	14 713
Transport interurbain régulier	57	447	7 629	262	8 395
Transport scolaire	525	1 392	9 337	256	11 510
Transport de personnel	198	249	3 027	131	3 605
Transport occasionnel	415	1 157	16 732	1 348	19 651
TOTAL	1 331	14 115	40 387	2 042	57 875
%	2,3	24,4	69,8	3,5	100,0

**XXV - REPARTITION DU KILOMETRAGE EN CHARGE REALISE
EN 1993 SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE PAR
L'UTILISATEUR DU VEHICULE ET LA NATURE DE SERVICE**

En millions de kilomètres

Activité principale exercée (APE) par l'utilisateur du véhicule (1)	Nature de service					TOTAL
	Transport urbain	Transport interurbain régulier	Transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	
Transport urbain de voyageurs	371,6	14,6	22,8	6,5	31,1	446,6
Transport routier de voyageurs	81,0	306,7	236,7	97,3	398,0	1 119,7
Autres transports	3,2	11,0	12,8	4,4	20,4	51,8
Services	19,7	8,7	44,7	10,8	66,4	150,3
Autres activités (y c. particuliers)	0,7	1,9	6,8	12,9	5,9	28,2
TOTAL EN CHARGE	476,2	342,9	323,8	131,9	521,8	1 796,5
%	26,5	19,1	18,0	7,3	29,0	100,0
Kilométrage à vide	40,7	44,3	126,1	39,5	86,2	336,8
%	12,1	13,2	37,4	11,7	25,6	100,0
TOTAL	516,9	387,2	449,9	171,4	608,0	2133,4
%	24,2	18,1	21,1	8,0	28,5	100,0

**XXVI - REPARTITION DES TRAJETS EN CHARGE REALISES EN 1993
SELON L'ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE PAR L'UTILISATEUR
DU VEHICULE ET LA NATURE DE SERVICE**

En milliers de trajets en charge

Activité principale exercée (APE) par l'utilisateur du véhicule (1)	Nature de service					TOTAL
	Transport urbain	Transport interurbain régulier	Transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	
Transport urbain de voyageurs	40 075	653	1 154	229	505	42 616
Transport routier de voyageurs	8 491	10 447	10 636	3 063	4 313	36 950
Autres transports	374	295	550	140	189	1 547
Services	2 114	353	2 645	577	2 956	8 645
Autres activités (y c. particuliers)	65	59	359	447	217	1 148
TOTAL	51 119	11 806	15 345	4 456	8 180	90 906
%	56,2	13,0	16,9	4,9	9,0	100,0

(1) Voir définition de l'APE page 43.

**XXVII - REPARTITION DES VOYAGEURS TRANSPORTES EN 1993 SELON
L'ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE PAR L'UTILISATEUR DU
VEHICULE ET LA NATURE DE SERVICE**

En millions de voyageurs

Activité principale exercée (APE) par l'utilisateur du véhicule (1)	Nature de service					TOTAL
	Transport urbain	Transport interurbain régulier	Transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	
Transport urbain de voyageurs	1169,1	15,4	43,6	6,4	14,2	1 248,7
Transport routier de voyageurs	208,0	239,9	389,9	84,7	154,7	1 077,2
Autres transports	4,7	7,2	17,3	2,8	6,5	38,5
Services	58,4	6,5	67,5	8,1	56,1	196,6
Autres activités (y c. particuliers)	2,0	0,7	8,9	6,4	4,6	22,6
TOTAL	1 442,2	269,6	527,2	108,5	236,1	2 583,6
%	55,8	10,4	20,4	4,2	9,1	100,0

**XVIII - REPARTITION DES VOYAGEURS-KILOMETRES EN 1993 SELON
L'ACTIVITE PRINCIPALE EXERCEE PAR L'UTILISATEUR DU
VEHICULE ET LA NATURE DE SERVICE**

En millions de voyageurs-kilomètres

Activité principale exercée (APE) par l'utilisateur du véhicule (1)	Nature de service					TOTAL
	Transport urbain	Transport interurbain régulier	Transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	
Transport urbain de voyageurs	11 894	353	860	224	1 253	14 583
Transport routier de voyageurs	2 096	7 564	8 867	2 927	15 978	37 432
Autres transports	60	274	427	98	809	1 669
Services	640	169	1 167	163	1 427	3 565
Autres activités (y c. particuliers)	22	35	189	195	185	626
TOTAL	14 713	8 395	11 510	3 605	19 651	57 875
%	25,4	14,5	19,9	6,2	34,0	100,0

(1) Voir définition de l'APE page 43.

Chapitre 3

Répartition régionale du trafic des véhicules de T.C.P. en 1993

page

Répartition selon la région du centre d'exploitation des véhicules et la nature de service

- Du kilométrage	35
- Des voyageurs	36
- Des voyageurs-kilomètres	37

**XXIX - REPARTITION DU KILOMETRAGE EN CHARGE REALISE EN 1993
SELON LA REGION DU CENTRE D'EXPLOITATION DU VEHICULE
ET LA NATURE DE SERVICE**

En millions de kilomètres

Région du centre d'exploitation du véhicule	Nature de service					TOTAL
	Transport urbain	Transport interurbain régulier	Transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	
11 - Ile-de-France	47,0 (1)	61,4 (1)	14,1	20,4	67,0	209,9
21 - Champagne-Ardenne	10,8	6,4	12,5	0,9	12,4	42,9
22 - Picardie	8,0	9,2	12,6	3,5	8,2	41,5
23 - Haute-Normandie	16,9	9,1	12,3	8,8	13,3	60,4
24 - Centre	24,9	10,4	20,6	5,0	25,2	86,0
25 - Basse-Normandie	9,6	9,8	13,3	2,6	14,8	50,1
26 - Bourgogne	15,7	6,8	12,4	3,6	19,6	58,0
31 - Nord-Pas-de-Calais	34,5	17,5	13,9	12,9	36,7	115,6
41 - Lorraine	17,1	19,7	13,2	10,7	22,8	83,5
42 - Alsace	16,3	9,0	6,6	19,3	19,5	70,7
43 - Franche-Comté	11,0	5,3	10,3	4,2	12,0	42,7
52 - Pays-de-la-Loire	31,2	15,8	30,9	4,3	30,6	112,7
53 - Bretagne	26,2	13,8	18,1	3,7	33,4	95,3
54 - Poitou-Charentes	11,2	11,4	15,3	0,5	14,4	52,7
72 - Aquitaine	25,3	24,0	24,0	3,3	26,5	103,2
73 - Midi-Pyrénées	17,1	12,2	21,5	3,2	30,9	84,9
74 - Limousin	4,9	4,0	8,2	0,4	7,5	25,2
82 - Rhône-Alpes	67,1	34,7	26,2	12,3	53,1	193,4
83 - Auvergne	9,6	4,2	10,8	1,2	14,6	40,4
91 - Languedoc-Roussillon	16,4	19,9	11,5	2,0	26,2	75,9
93 et 94 - Provence-Alpes-Côte- d'Azur et Corse	55,5	37,9	15,6	9,1	33,2	151,3
TOTAL	476,2	342,9	323,8	131,9	521,8	1 796,5

Les résultats présentés ici sont donnés à titre indicatif. Ayant fait l'objet, pour certaines régions, de peu d'observations statistiques, ils peuvent être entachés d'importantes erreurs aléatoires.

(1) La délimitation en Ile-de-France entre transport urbain et interurbain étant incertaine, il conviendra de regrouper ces données, en particulier si l'on veut établir des comparaisons d'une année sur l'autre.

XXX - REPARTITION DES VOYAGEURS TRANSPORTES EN 1993 SELON LA REGION DU CENTRE D'EXPLOITATION DU VEHICULE ET LA NATURE DE SERVICE

En millions de voyageurs

Région du centre d'exploitation du véhicule	Nature de service					TOTAL
	Transport urbain	Transport interurbain régulier	Transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	
11 - Ile-de-France	170,1 (1)	69,6 (1)	36,0	20,4	45,7	341,7
21 - Champagne-Ardenne	48,5	4,3	19,7	0,8	4,8	78,1
22 - Picardie	27,9	7,4	23,1	2,3	5,8	66,6
23 - Haute-Normandie	45,9	7,3	19,4	5,8	7,9	86,4
24 - Centre	56,8	7,1	31,8	3,8	11,7	111,2
25 - Basse-Normandie	21,1	7,2	20,6	2,3	5,3	56,6
26 - Bourgogne	52,1	2,8	19,3	2,3	6,1	82,6
31 - Nord-Pas-de-Calais	85,1	18,1	26,5	10,6	20,7	161,1
41 - Lorraine	72,3	16,2	25,1	7,8	9,6	131,0
42 - Alsace	48,3	9,8	17,0	14,4	7,9	97,5
43 - Franche-Comté	33,6	5,7	20,0	4,5	4,5	68,4
52 - Pays-de-la-Loire	70,4	8,2	41,7	3,5	10,3	134,0
53 - Bretagne	94,0	12,3	25,6	3,0	11,5	146,5
54 - Poitou-Charentes	30,1	8,8	19,9	0,4	5,2	64,4
72 - Aquitaine	57,6	8,0	35,2	2,5	11,0	114,3
73 - Midi-Pyrénées	50,8	6,5	28,2	2,9	10,9	99,3
74 - Limousin	14,6	2,0	8,4	0,7	3,3	29,0
82 - Rhône-Alpes	182,9	23,2	49,2	9,6	24,8	289,7
83 - Auvergne	33,2	3,1	12,9	1,4	5,3	55,8
91 - Languedoc-Roussillon	47,6	15,3	19,5	1,6	8,6	92,6
93 et 94 - Provence-Alpes-Côte- d'Azur et Corse	199,2	26,8	28,0	7,9	15,3	277,1
TOTAL	1 442,2	269,6	527,2	108,5	236,1	2 583,6

Les résultats présentés ici sont donnés à titre indicatif. Ayant fait l'objet, pour certaines régions, de peu d'observations statistiques, ils peuvent être entachés d'importantes erreurs aléatoires.

(1) La délimitation en Ile-de-France entre transport urbain et interurbain étant incertaine, il conviendra de regrouper ces données, en particulier si l'on veut établir des comparaisons d'une année sur l'autre.

XXXI - REPARTITION DES VOYAGEURS-KILOMETRES EN 1993 SELON LA REGION DU CENTRE D'EXPLOITATION DU VEHICULE ET LA NATURE DE SERVICE

En millions de voyageurs-kilomètres

Région du centre d'exploitation du véhicule	Nature de service					TOTAL
	Transport urbain	Transport interurbain régulier	Transport scolaire	Transport de personnel	Transport occasionnel	
11 - Ile-de-France	1 409 (1)	1 416 (1)	499	491	2 368	6 183
21 - Champagne-Ardenne	379	149	463	20	506	1 518
22 - Picardie	245	237	479	108	326	1 395
23 - Haute-Normandie	529	200	502	222	546	1 999
24 - Centre	686	242	764	143	932	2 767
25 - Basse-Normandie	225	247	499	82	555	1 607
26 - Bourgogne	572	129	438	92	733	1 964
31 - Nord-Pas-de-Calais	1 008	503	516	395	1 457	3 879
41 - Lorraine	660	459	462	282	888	2 752
42 - Alsace	648	267	271	589	717	2 491
43 - Franche-Comté	403	167	365	126	447	1 508
52 - Pays-de-la-Loire	753	395	1 181	119	1 148	3 595
53 - Bretagne	982	394	665	130	1 265	3 438
54 - Poitou-Charentes	410	328	546	10	530	1 824
72 - Aquitaine	665	585	802	98	957	3 107
73 - Midi-Pyrénées	532	267	734	80	1 185	2 798
74 - Limousin	129	80	231	9	274	724
82 - Rhône-Alpes	1 780	799	924	294	1 998	5 795
83 - Auvergne	384	102	302	41	547	1 376
91 - Languedoc-Roussillon	524	461	345	54	993	2 376
93 et 94 - Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Corse	1 790	967	521	222	1 279	4 778
TOTAL	14 713	8 395	11 510	3 605	19 651	57 875

Les résultats présentés ici sont donnés à titre indicatif. Ayant fait l'objet, pour certaines régions, de peu d'observations statistiques, ils peuvent être entachés d'importantes erreurs aléatoires.

(1) La délimitation en Ile-de-France entre transport urbain et interurbain étant incertaine, il conviendra de regrouper ces données, en particulier si l'on veut établir des comparaisons d'une année sur l'autre.

ANNEXE

Méthodologie

L'Observatoire économique et statistique des transports (OEST) effectue depuis plusieurs années une enquête statistique sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes (véhicules de 10 places assises et plus, y compris le conducteur, et de moins de 25 ans) auprès des propriétaires ou utilisateurs de ces véhicules. L'enquête, appelée aussi TRV (Transport Routier de Voyageurs), existe sous sa forme actuelle depuis 1978.

La présente publication fournit les principaux résultats de l'année 1993 obtenus à partir de cette enquête. Ces résultats portent sur le trafic et le parc des autocars et autobus, à l'exception toutefois des véhicules de la RATP. L'enquête, effectuée par sondage à partir du fichier des cartes grises (Fichier Central des Automobiles), couvre l'ensemble du transport par autocar et autobus, quelle que soit l'activité principale de l'utilisateur.

Le principe de l'enquête est "d'interroger" un véhicule donné sur une semaine donnée, l'unité statistique étant donc le "véhicule-semaine". Pour tenir compte de la saisonnalité, l'enquête est permanente : l'envoi des questionnaires se fait chaque semaine tout au long de l'année.

A partir de l'année 1992, tout en restant fidèle au principe de l'enquête qui vient d'être évoqué, un processus de rénovation a été mis en place pour atteindre deux objectifs : améliorer la qualité des résultats et mieux observer le transport occasionnel.

LE CHAMP DE L'ENQUETE ET LA BASE DE SONDAGE

Le champ de l'enquête est constitué par les véhicules utilitaires de transport en commun de personnes (genre 3) immatriculés en France métropolitaine. Sont exclus : les véhicules de carrosserie 34 (minibus), les véhicules de la RATP et les véhicules de plus de 25 ans d'âge. Environ 90 000 véhicules sont concernés.

Jusqu'en 1992, le tirage des échantillons de l'enquête était effectué dans un fichier de véhicules de transport géré par l'OEST distinct du FCA (fichier central des automobiles). Celui-ci comportant des imperfections (en particulier dans la prise en compte des mises à jour) a été abandonné au profit du FCA qui, dorénavant sert de base de sondage.

L'ECHANTILLON

Le tirage de l'échantillon

L'enquête est effectuée par sondage. L'échantillon est prélevé dans le fichier défini ci-dessus, stratifié selon 4 critères : la profession du propriétaire d'une part et 3 caractéristiques du véhicule d'autre part : le type et l'âge du véhicule ainsi que, pour les autocars, le nombre de places assises. On obtient ainsi 24 strates. La composition des strates, les taux de sondage et les échantillons annuels figurent dans le tableau ci-après. Le taux de sondage moyen est de 1/337 par semaine d'enquête. En 1993, la proportion de véhicules tirés est de $1/337 \times 52 = 1/6$ environ, soit un taux supérieur à celui des années précédentes. La nouvelle stratification, appliquée depuis 1992, a permis d'accentuer l'interrogation sur les véhicules récents les plus

susceptibles d'être utilisés et sur les autocars de plus de 40 places assises qui réalisent le plus fréquemment du transport occasionnel. A l'inverse, les véhicules anciens sont moins sondés qu'auparavant.

En 1993, l'exploitation a porté sur un échantillon de 13 889 questionnaires.

Le fichier est mis à jour de façon continue en cours d'année. Le tirage de l'échantillon est effectué trimestriellement afin d'incorporer les véhicules immatriculés après le 1^{er} janvier, mais un véhicule ne peut être tiré plusieurs fois dans l'année.

PLAN DE SONDAGE TRV
Taux de sondage annuel et échantillon annuel par strate

Activité principale exercée par le propriétaire	AUTOBUS		AUTOCARS ET AUTRES					
	moins de 10 ans	10 ans et plus	moins de 5 ans		5 à 9 ans		10 à 14 ans	15 à 25 ans
			10 à 39 places	40 places et plus	10 à 39 places	40 places et plus	10 places et plus	10 places et plus
Transport de personnes	1/5 850	1/11 432	1/4 221	1/3 1511	1/5 258	1/4 1409	1/7 1144	1/10 1264
Autres activités de transport	1/7 97	1/12 90	1/6 165	1/3 172	1/7 234	1/6 132	1/9 347	1/10 482
Activités non précisées et particuliers	1/6 571	1/11 195	1/5 526	1/3 762	1/7 468	1/4 791	1/9 773	1/10 995

Le routage

L'envoi des questionnaires est réalisé 10 jours avant le début de la semaine d'enquête. Un véhicule qui n'aurait pu être joint dans les délais (changement d'exploitant du véhicule, changement

d'adresse de l'exploitant) est interrogé sur une semaine postérieure (principe des semaines glissantes). Les non-réponses sont redressées et incorporées aux résultats de l'enquête.

DEFINITIONS

Variables

-Voyageur transporté : Un voyageur transporté correspond à une personne physique transportée sur tout ou partie d'un trajet. Il est important de noter qu'un voyageur empruntant une correspondance ou effectuant un aller-retour sera compté deux fois.

-Voyageur-kilomètre : Le nombre de voyageurs-kilomètres correspond au produit du nombre de voyageurs transportés par la route par la distance moyenne parcourue par ces voyageurs.

Exemple : Dans le cas d'un autocar effectuant deux trajets, l'un de 50 kilomètres avec 30 voyageurs et l'autre de 70 kilomètres avec 20 voyageurs, $(50 \times 30) + (70 \times 20) = 2900$ voyageurs-kilomètres ont été effectués.

Les résultats en nombre de voyageurs-kilomètres reposent sur l'hypothèse simplificatrice selon laquelle tous les voyageurs transportés effectuent des trajets complets (c'est-à-dire sur toute leur longueur). Cette estimation est incorrecte pour le transport urbain, mais elle l'est moins pour le transport non urbain et surtout pour le transport occasionnel.

Le nombre de voyageurs-kilomètres peut donc être considéré comme surestimé, mais cohérent par rapport aux années passées.

Autocar et autobus

-Autobus : Véhicule routier automobile pour le transport en commun urbain de voyageurs.

-Autocar : Véhicule routier automobile de transport collectif, routier ou touristique de voyageurs.

Nature de service

-Transport urbain : Services publics de transport de voyageurs sur lignes régulières à l'intérieur des périmètres de transports urbains (le PTU étant créé par arrêté préfectoral).

-Transport interurbain régulier : Services sur lignes régulières interurbaines, inscrits sur les plans de transports des départements concernés. Dans les tableaux de cette brochure, sont inclus les services des lignes régulières internationales et ceux affrétés pour la SNCF.

-Transport scolaire : Services spéciaux de ramassage scolaire.

-Transport de personnel : Services spéciaux de ramassage de personnel.

-Transport occasionnel :

Il s'agit :

-des services offerts « à la place » (avec tarification à la place).

Ex. : Les circuits touristiques.

-des services dits « collectifs » avec mise à disposition du véhicule à un groupe ou organisme.

Ex. : Colonies de vacances, excursion d'un comité d'entreprise...

On inclut aussi dans ce poste, le transport de clientèle, les transports périscolaires ainsi que les transports occasionnels internationaux.

Région du centre d'exploitation

Il s'agit de la région où est basé le véhicule. Toutefois, les ventilations selon ce critère n'impliquent évidemment pas que les kilomètres parcourus ou les voyageurs transportés le soient intégralement à l'intérieur de la région.

Ce point est particulièrement important pour le transport occasionnel pour lequel les parcours

s'effectuent souvent au-delà de la région d'origine, voire du pays.

La composition départementale des régions figure en page 45. Pour les résultats sur le trafic, la région Corse a été regroupée avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Utilisation principale du véhicule

Les véhicules sont classés dans les résultats selon leur utilisation principale. Celle-ci se définit comme la nature de service dont la part en

kilomètres parcourus dans la semaine d'enquête est la plus importante.

Activité principale exercée (APE)

Les résultats de l'enquête sont classés selon l'activité principale exercée par l'utilisateur du véhicule, codée dans la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF), qui s'est substituée en 1993 à la Nomenclature d'Activités et de Produits (NAP), qui était en vigueur en France depuis 1973.

De ce fait, les codes APE ont été recodifiés

dans la nomenclature NAF sur 4 positions : 3 chiffres et une lettre.

Les tableaux ci-après sont des tables de correspondance entre, d'une part, l'intitulé des activités de transport des utilisateurs de véhicules et, d'autre part, les classes de la NAP et de la NAF.

Transport urbain de voyageurs

Code NAP	Intitulé de l'activité	Code NAF
6921	• Lignes A.P.T.R., A.D.A.T.R.I.F. • Transports urbains par lignes régulières (y c. transport par réseau ferré)	60.2A

Transport routier de voyageurs

Code NAP	Intitulé de l'activité	Code NAF
6922	• Transports interurbains par lignes régulières • Services affrétés S.N.C.F. • Transports spéciaux de ramassage scolaire • Transports spéciaux de ramassage d'ouvriers et de personnels	60.2B
	• Transports occasionnels et autres transports de voyageurs • Location d'autocars et d'autobus	60.2G

Autres transports

Dans les autres transports, les codes NAF 60.2L, 60.2M et 60.2P, correspondant au transport routier de marchandises, sont les plus fréquemment rencontrés.

Services

Ce poste comprend les services marchands (notamment l'enseignement privé, la santé et les banques) et les services non marchands (notamment les administrations).

Autres activités

Ce poste comprend l'agriculture, l'industrie, le commerce ainsi que les services non cités précédemment. Les particuliers sont compris dans cette rubrique.

LES REGIONS DE LA FRANCE METROPOLITAINE

Régions	Départements
11 - Ile-de-France	Paris (75), Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val de Marne (94), Val d'Oise (95)
21 - Champagne-Ardenne	Ardennes (08), Aube (10), Marne (51), Haute-Marne (52)
22 - Picardie	Aisne (02), Oise (60), Somme (80)
23 - Haute-Normandie	Eure (27), Seine-Maritime (76)
24 - Centre	Cher (18), Eure-et-Loire (28), Indre (36), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loiret (45)
25 - Basse-Normandie	Calvados (14), Manche (50), Orne (61)
26 - Bourgogne	Côte-d'Or (21), Nièvre (58), Saône-et-Loire (71), Yonne (89)
31 - Nord-Pas-de-Calais	Nord (59), Pas-de-Calais (62)
41 - Lorraine	Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Moselle (57), Vosges (88)
42 - Alsace	Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68)
43 - Franche-Comté	Doubs (25), Jura (39), Haute-Saône (71), Territoire-de-Belfort (89)
52 - Pays-de-La-Loire	Loire-Atlantique (44), Maine-et-Loire (49), Mayenne (53), Sarthe (72), Vendée (85)
53 - Bretagne	Côtes d'Armor (22), Finistère (29), Ille-et-Vilaine (35), Morbihan (56)
54 - Poitou-Charentes	Charente (16), Charente-Maritime (17), Deux-Sèvres (79), Vienne (86)
72 - Aquitaine	Dordogne (24), Gironde (33), Landes (40), Lot-et-Garonne (47), Pyrénées-Atlantiques (64)
73 - Midi-Pyrénées	Ariège (09), Aveyron (12), Haute-Garonne (31), Gers (32), Lot (46), Hautes-Pyrénées (65), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82)
74 - Limousin	Corrèze (19), Creuse (23), Haute-Vienne (87)
82 - Rhône-Alpes	Ain (01), Ardèche (07), Drôme (26), Isère (38), Loire (42), Rhône (69), Savoie (73), Haute-Savoie (74)
83 - Auvergne	Allier (03), Cantal (15), Haute-Loire (43), Puy-de-Dôme (63)
91 - Languedoc-Roussillon	Aude (11), Gard (30), Hérault (34), Lozère (48), Pyrénées-Orientales (66)
93 - Provence-Alpes-Côte-d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Bouches-du-Rhône (13), Var (83), Vaucluse (84)
94 - Corse	Corse du Sud (2A), Haute-Corse (2B)



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT,
DES TRANSPORTS
ET DU TOURISME

Observatoire Économique
et Statistique des Transports

ENQUÊTE SUR L'UTILISATION DES VÉHICULES DE TRANSPORT EN COMMUN

ENQUÊTE STATISTIQUE OBLIGATOIRE - QUESTIONNAIRE CONFIDENTIEL

Visa n° 94A027 Tr du Ministre de l'Équipement, des Transports et du Tourisme et
du Ministre de l'Économie (INSEE) valable pour les données de l'année 1994.

N° DU QUESTIONNAIRE :

(à rappeler lors de toute correspondance)

VÉHICULE SOUMIS A L'ENQUÊTE

Immatriculation :

Date carte grise :

A.M.C. :

Genre :

Marque :

Type :

N° de série :

Carrosserie :

PTAC :

Pl. ass. :

Enquête portant sur la semaine

du

au

A SI VOUS NE DETENEZ PAS CE VÉHICULE, veuillez compléter une des rubriques ci-dessous

☐ Véhicule VENDU

pour la FERRAILLE ou
MIS A LA CASSE

le 19

☐ Véhicule VENDU en état de marche

le 19

Nom et adresse complète de votre acheteur :

☐ Véhicule DONNÉ EN LOCATION ou AFFERME

le 19

Nom et adresse complète de votre locataire :

et renvoyez le questionnaire sans remplir les pages intérieures

B SI VOUS DETENEZ CE VÉHICULE

1 - Ce véhicule n'est pas utilisé pour le transport en commun de personnes, veuillez en préciser la raison :

☐ Véhicule non soumis à carte violette (non soumis à une visite périodique des mines)

☐ Véhicule vous appartenant mais définitivement hors d'usage

☐ Véhicule transformé, n'effectuant plus de transport en commun de personnes depuis le :

☐ Véhicule en instance de vente

et renvoyez le questionnaire sans remplir les pages intérieures.

2 - Vous utilisez ce véhicule pour le transport en commun de personnes, veuillez préciser ci-dessous :

Ce véhicule est-il : (cocher la case qui convient)

☐ 1 Votre propriété ou celle de votre entreprise organisme ou association

☐ 2 Sous contrat de crédit-bail

☐ 3 Pris en location ou sous contrat d'affermage

Numéro SIREN (numéro d'identification de votre entreprise organisme ou
association au Répertoire National des Entreprises et des Établissements de
l'INSEE)

Code APE (Activité Principale Exercée)

Activité principale :

ET RENSEIGNEZ LES PAGES SUIVANTES POUR LA SEMAINE DÉSIGNÉE CI-DESSUS

Cachet de l'entreprise

A l'aide de l'enveloppe jointe,
ce questionnaire dûment rempli doit obligatoirement être
retourné le plus tôt possible à :

MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT,
DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

- OEST -

92055 PARIS - LA DÉFENSE CEDEX 04

Nom de la personne qualifiée pour fournir
des précisions concernant ce questionnaire :

A
Le 19

M

Signature :

Tél.

C UTILISATION DU VÉHICULE PENDANT LA SEMAINE D'ENQUÊTE - Voir les exemples au dos de

Pour chaque jour de la semaine d'enquête remplir :

SI LE VEHICULE A ETE UTILISE les colonnes 1 à 21

SI LE VEHICULE N'A PAS ETE UTILISE la colonne 22

Puis complétez, au dos du questionnaire, la partie D - CARACTERISTIQUES DU VEHICULE.

PRÉCISIONS SUR LA NATURE DE SERVICE

TRANSPORT PERISCOLAIRE : transports d'écoliers vers les stades, piscines, cantines scolaires, etc ; ne comprend pas le transport vers les centres aérés (tr. collectif).

TRANSPORTS INTERNATIONAUX : seules les lignes internationales régulières sont à classer dans cette rubrique.

LE TRANSPORT A LA PLACE concerne les services avec tarification à la place, qui ramènent les passagers à leur point de départ et qui sont commercialisés par le transporteur (circuits touristiques essentiellement);

LE TRANSPORT COLLECTIF concerne la mise à disposition du véhicule

- à une agence de voyage : type A (col. 8)

- à un groupe, un organisme : type B : colonie de vacances, mariage, excursion d'un comité d'entreprise par exemple (col. 9)

LE TRANSPORT DE CLIENTELE (service privé) concerne la mise à disposition exclusive du véhicule aux clients d'une société ou d'un établissement (grande surface, hôtel, maison de repos, etc)

CAS PARTICULIERS :

- Les lignes en **doublage scolaire** sont à classer selon la nature du trajet soit : en urbain (col. 1) soit en interurbain (col. 2),

- Les services réguliers vers les **aéroports** sont à classer en urbain (col. 1) ou en interurbain (col. 2),

- Les transports de **personnels frontaliers** sont à classer en transports de personnels (col. 5),

- Les **transports touristiques à l'étranger** se classent selon le cas en transports à la place (col. 7) ou transports collectifs (col. 8 ou 9).

NATURE DE SERVICE											POUR CHAQUE SERVICE EFFECTUE DANS LA SEMAINE			
Mettre une croix dans la colonne correspondante, voir précisions ci-contre														
Services réguliers						Occasionnels					DEBUT DE TRAJET EN CHARGE		FIN DE TRAJET EN CHARGE	
Transport urbain	Transport interurbain	Services scolaires	Transport périscolaire	Transport de personnel	Transports internationaux	Transport à la place	Tr. collectifs Type A	Tr. collectifs Type B	Tr. de clientèle	Autres (précisez)	Voir encadré au bas du questionnaire	Dep. ou Pays	Voir encadré au bas du questionnaire	Dep. ou Pays
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		13	
LUNDI	1er service													
	2e service													
	3e service													
	4e service													
	5e service													
MARDI	1er service													
	2e service													
	3e service													
	4e service													
	5e service													
MERCREDI	1er service													
	2e service													
	3e service													
	4e service													
	5e service													
JEUDI	1er service													
	2e service													
	3e service													
	4e service													
	5e service													
VENDREDI	1er service													
	2e service													
	3e service													
	4e service													
	5e service													
SAMEDI	1er service													
	2e service													
	3e service													
	4e service													
	5e service													
DIMANCHÉ	1er service													
	2e service													
	3e service													

Colonnes 12, 13 et 15 : 1 TRAJET = un aller ou un retour

- Pour un service avec aller et retour sur un jour : si le département ou pays fin de trajet est différent du département de départ

S'il s'agit d'une excursion à la journée indiquer le lieu principal de l'excursion

- Pour un service s'étalant sur plusieurs jours (circuit touristique)

Lettre d'envoi

JOURNEE, COMPLETEZ LES RUBRIQUES CI-DESSOUS

S'IL S'AGIT DE TRANSPORT OCCASIONNEL, A LA PLACE OU COLLECTIF, PRECISEZ CI-DESSOUS

**VEHICULE
NON UTILISE**

TYPE D'INTERVIEW	NOMBRE DE TRAJETS EN CHARGE	DISTANCE PARCOURUE EN CHARGE	NOMBRE DE VOYAGEURS TRANSPORTES	DISTANCE A VIDE (HAUT LE PIED) en km
à la main	Voir encadré au bas du questionnaire	Totaliser les km de tous les trajets du	Totaliser les voyageurs de tous les trajets	

S'il s'agit d'un voyage DE PLUSIEURS JOURS, voir encadré au bas du questionnaire

- SI GROUPE CONSTITUÉ : troisième âge, scolaires, comité d'entreprise, club sportif
- SI RÉCEPTIF : pays de résidence des voyageurs

**MOTIF DU
DEPLACEMENT**
- Tourisme
- Manifestation
sportive
- Manifestation
culturelle
- Pèlerinage
- Congrès,
séminaire
- Autres (à pré-
ciser)

Mettre pour chaque jour de non utilisation le numéro de motif correspondant

- 1 : réparation ou entretien
- 2 : congés scolaires
- 3 : pas d'occasion de service, en réserve
- 4 : fermeture annuelle
- 5 : grève
- 6 : autre (à préciser)

4	15	16	17	18
---	----	----	----	----

19	20	21
----	----	----

22

[illegible][illegible]

un aller + un retour = 2 TRAJECTS
 Pour le pays d'origine de la mission, séparer le service en 2 lignes : 1 ligne aller et une ligne retour.
 En colonne 13 à l'aller et colonne 12 au retour.
 (éventuellement) détailler les trajets quotidiens.

Colonne 19 : Mettre une flèche du premier au dernier jour du voyage.
Préciser le jour de départ ou (et) d'arrivée s'ils sont hors semaine d'enquête

SUITE AU DOS



D CARACTÉRISTIQUES DU VÉHICULE

COMMUNE dans laquelle se trouve le centre d'exploitation du véhicule :

DÉPARTEMENT :

PARTICULARITÉS DU VÉHICULE :

Précisez en cochant s'il y a lieu, s'il s'agit d'un :

- ☐ 1 Véhicule aménagé spécialement pour le transport d'enfants
- ☐ 2 Véhicule aménagé spécialement pour le transport d'handicapés
- ☐ 3 Bus articulé (avec remorque)
- ☐ 4 Véhicule-école
- ☐ 5 Véhicule à double-pont
- ☐ 6 Véhicule équipé d'un dispositif de verrouillage et de déverrouillage depuis le poste de conduite

NOMBRE DE PLACES du véhicule :

_____ assises (y compris conducteur)

_____ strapontins

_____ debout

KILOMETRAGE du véhicule : (relevé au compteur)

Lundi matin : _____ km
(début d'enquête)

Dimanche soir : _____ km
(fin d'enquête)

CONSOMMATION de carburant du véhicule :

Pendant toute la semaine d'enquête : _____ litres

ou, à défaut, en litres aux 100 km : _____ litres

Le questionnaire est terminé. Si vous avez des précisions à apporter à votre réponse ou des observations à formuler indiquez-les ci-dessous puis, retournez le questionnaire à l'adresse indiquée en première page, dans l'enveloppe ci-jointe.

OBSERVATIONS :

LA LÉGISLATION :

Cette enquête est une enquête statistique obligatoire (loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques) ; les renseignements transmis ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique ; l'article 22 du décret 84-628 du 17 juillet 1984 et les avis du CNIS publiés au bulletin officiel du ministère de l'Economie, des Finances, et de la Privatisation n° 86.2 et 86.4 précisent les conditions dans lesquelles les données peuvent éventuellement être communiquées et diffusées. Tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par des entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Observatoire Economique et Statistique des Transports - Tour Pascal B - 92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX 04.